

Rester indépendant avec le GOFI

pour un toujours meilleur accompagnement des familles

Le marché du funéraire évolue chaque jour avec, entre autres, l'intervention de nouveaux acteurs que sont les assurances, les banques et les mutuelles. Cette mutation a notamment vu naître le Groupement des Opérateurs Funéraires Indépendants (GOFI) afin de pérenniser le mode de fonctionnement autonome des pompes funèbres. Et cela ne sera possible que si celles-ci ont accès aux contrats obsèques issus de ces sociétés. Tous les nouveaux opérateurs ayant l'indépendance chevillée au corps le comprennent. C'est ce que nous rappelle Laurence Creignou, créatrice des Pompes Funèbres Elysium, et adhérente depuis deux ans.



... après avoir vu un reportage sur le GOFI [...], la dirigeante d'Elysium, étant en accord avec le concept et les valeurs défendues par cette organisation [...], a décidé d'y adhérer en 2018.

Les Pompes Funèbres Elysium ont été créées en 2016 par Laurence Creignou à Metz. Après un parcours professionnel où la notion de service a pris une importance particulière, elle a acquis les différentes compétences que sont la rigueur, le contact humain, l'humilité... ainsi qu'une grande capacité d'écoute, une faculté à l'empathie et le sens du réconfort.

Une volonté entrepreneuriale

C'est ainsi, qu'à 43 ans, elle décide de confirmer son expérience professionnelle et de vie, d'en faire la synthèse, et de la concrétiser en la consacrant entièrement aux familles endeuillées. Cela se traduit alors par la nouvelle aventure qu'est la création d'une entreprise funéraire... ayant pour objectif général de transformer la dernière



Laurence Creignou.

cérémonie en véritable hommage à la vie et en un accompagnement attentionné des proches du défunt.

Cette TPE indépendante ne comprend qu'une dirigeante, n'ayant pas de salarié permanent. Pour la réalisation des obsèques, Laurence Creignou fait appel à des vacataires (porteurs et autres personnels nécessaires). Celle-ci se trouve à proximité du cimetière de l'Est et est facilement repérable avec sa grande devanture vitrée, couleur claire, très épurée.

Le magasin, d'une surface de 200 m², présente une répartition très aérée des différents espaces (accueil, bureaux, etc.) et des mobiliers (présentoirs, étagères, meubles). Et les revêtements (sol et murs) se parent de teintes douces. Un aspect général moderne, chaleureux, qui sort des aménagements traditionnels des agences funéraires, bien que ces derniers aient tendance à disparaître. Les prestations proposées par Elysium sont bien sûr l'organisation des funérailles, la marbrerie (réalisation des monuments et entretien des tombes), la vente d'articles funéraires et les contrats obsèques.





RASSEMBLONS-NOUS POUR PÉRENNISER NOTRE AVENIR !

Retrouvez-nous sur
WWW.GOFI.FR

Agence TEN



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Pérenniser l'indépendance des activités des Opérateurs Funéraires Indépendants

NOTRE MISSION

Capter les dossiers funéraires détenus par des intermédiaires* pour orienter la prestation vers ses membres au choix des familles

*assureurs, mutuelles, plateaux de gestion, etc...

Vous souhaitez adhérer au GOFI... Rendez-vous sur **www.gofi.fr**



ADHÉRER AU GOFI

Pour adhérer au GOFI vous devez obligatoirement être Opérateur Funéraire Indépendant. Les Opérateurs affiliés à des Groupements de Franchise (exemple : Le Choix Funéraire...) ou détenus en partie par un Groupe de Services Funéraires (exemple : Funécap...) ne peuvent pas être membre du GOFI.

L'adhésion est constituée :

- De parts sociales, matérialisant votre statut de membre du GIE,
- D'une cotisation annuelle pour le financement du GOFI et de ses actions.

Pour calculer le montant d'adhésion et régler...

Rendez-vous sur **www.gofi.fr**

ou Flasher le QR-Code ci-dessous depuis votre mobile !



Adhérer au GOFI

Je souhaite adhérer au GOFI

Civilité :

Nom Prénom

Fonction Nom de la société

Activité

E-mail

Téléphone fixe Téléphone portable

Adresse

Localité

N° SIREN

☐ En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées par le service compétent dans le cadre de la demande d'inscription et la relation commerciale qui peut en découler.



Le choix de l'indépendance

... en complément du combat mené, le Groupement a été très présent au cœur de la crise du Covid-19 et du confinement grâce à des communications régulières.

"À la création, j'ai envisagé de me rapprocher d'une franchise, mais le statut d'indépendant a eu finalement ma préférence. Je me suis très vite rendu compte que cela n'est pas facile, notamment concernant les assurances obsèques. L'une des difficultés est de faire venir chez les indépendants, chez nous, les détenteurs de contrats "groupes". Ces derniers émanent des banques, assureurs, mutuelles, etc., qui sont souvent en partenariat exclusif avec les deux trois grands réseaux nationaux. Les opérateurs funéraires indépendants veulent que chacun soit libre de choisir ses pompes funèbres quel que soit l'organisme financier qui a délivré le contrat."

Face à cette problématique, après avoir vu un reportage sur le GOFI, la dirigeante d'Elysium, étant en accord avec le concept et les valeurs défendues par cette organisation - prise de contact faite via le téléphone et au cours d'une réunion régionale -, a décidé d'y adhérer en 2018. Aujourd'hui, elle a toujours cette volonté de faire bouger les lignes dans ce domaine des contrats obsèques.

Défendre les valeurs du GOFI

Pour rappel, les trois objectifs fondateurs du GOFI sont :

- rassembler les infrastructures funéraires pour constituer le premier réseau français, cela afin de devenir incontournable pour les intervenants externes ;

- capter les dossiers funéraires détenus par les intermédiaires (assureurs, mutuelles, plateaux de gestion, etc.) pour orienter la prestation (réalisation des funérailles) vers les membres du GOFI au choix des familles ;
- pérenniser l'indépendance des activités des opérateurs funéraires indépendants.

Depuis, en complément du combat mené, le Groupement a été très présent au cœur de la crise du Covid-19 et du confinement grâce à des communications régulières. "Le GOFI nous informait quasiment tous les deux jours, ou lors des publications officielles, les changements de lois, les modifications des textes et les directives concernant l'organisation des obsèques. Cela nous a réellement rendu service. Ce fut très utile et rassurant d'avoir toutes ces informations rendues compréhensibles nous facilitant notre travail en actualisant nos pratiques au fur et à mesure des changements et de la progression de la pandémie. Ils ont été les premiers, pour nous, à le faire. Les pompes funèbres ont été un peu les grands oubliés des instances officielles."

"Pour l'avenir, en tant qu'adhérent du GOFI, j'espère que nous pourrions prochainement signer des accords avec les grands groupes pour l'obtention des contrats obsèques au même titre que les autres. C'est l'objectif que tous ensemble, indépendants du funéraire, nous devons atteindre. Et notre avenir, je pense, passera par là. Les entrepreneurs autonomes sont encore majoritaires sur le marché funéraire, mais cela ne sera pas suffisant pour lutter contre cette nouvelle concentration des grands réseaux qui tend vers une nouvelle monopolisation. Nous devons obtenir certaines choses pour assurer notre pérennité. Et le GOFI est l'association créée pour obtenir ces résultats."

Gil Chauveau

Nous devons obtenir certaines choses pour assurer notre pérennité. Et le GOFI est l'association créée pour obtenir ces résultats.

